

Détecter la fragilité... pour prévenir les risques du vieillissement



Les Observatoires de la fragilité

Michel NOGUES, Directeur Adjoint de la Carsat du Languedoc-Roussillon

Grand âge et fragilité : aux frontières de la perte d'autonomie

Les 3 niveaux du vieillissement :

- bien vieillir,
- vieillir avec sa fragilité,
- vieillir accompagné



Peut-on définir la fragilité ?



Oui,
dans la mesure où certains
signes laissent apparaître
des situations à risques

Quelles sont ces situations à risques ?

➤ Un cumul de plusieurs facteurs :

Isolement social, précarité, situation d'aidant, perte d'un conjoint, perte de la place sociale, familiale, perte de la perception (cognitive, physique), etc...



Ces facteurs de risques constituent un champ de prédisposition

- ↪ des maladies chroniques
- ↪ des pathologies invalidantes
- ↪ de l'avancée dans la dépendance

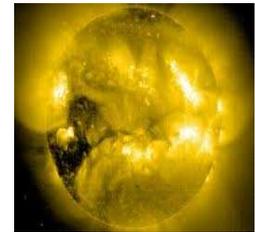


Lorsque l'espace de vie est envahi par la nébuleuse de la perte de repères

La fragilité est un processus réversible...

Le concept de résilience

C'est la capacité à rebondir à partir de la préservation des acquis



« La chute n'est pas un échec. L'échec c'est de rester là où on est tombé. » SOCRATE

Prévenir les effets du vieillissement :

- **C'est identifier les facteurs de risques**
et donc
- **Repérer les situations de fragilité**
pour
- **Prendre appui sur les capacités de résilience**



Dans la galaxie des atteintes de soi

A light blue map of the Languedoc-Roussillon region is centered on a dark blue background. The map shows the geographical outline of the region, including its coastline and internal administrative boundaries. The text 'La fragilité en Languedoc-Roussillon' is overlaid on the right side of the map.

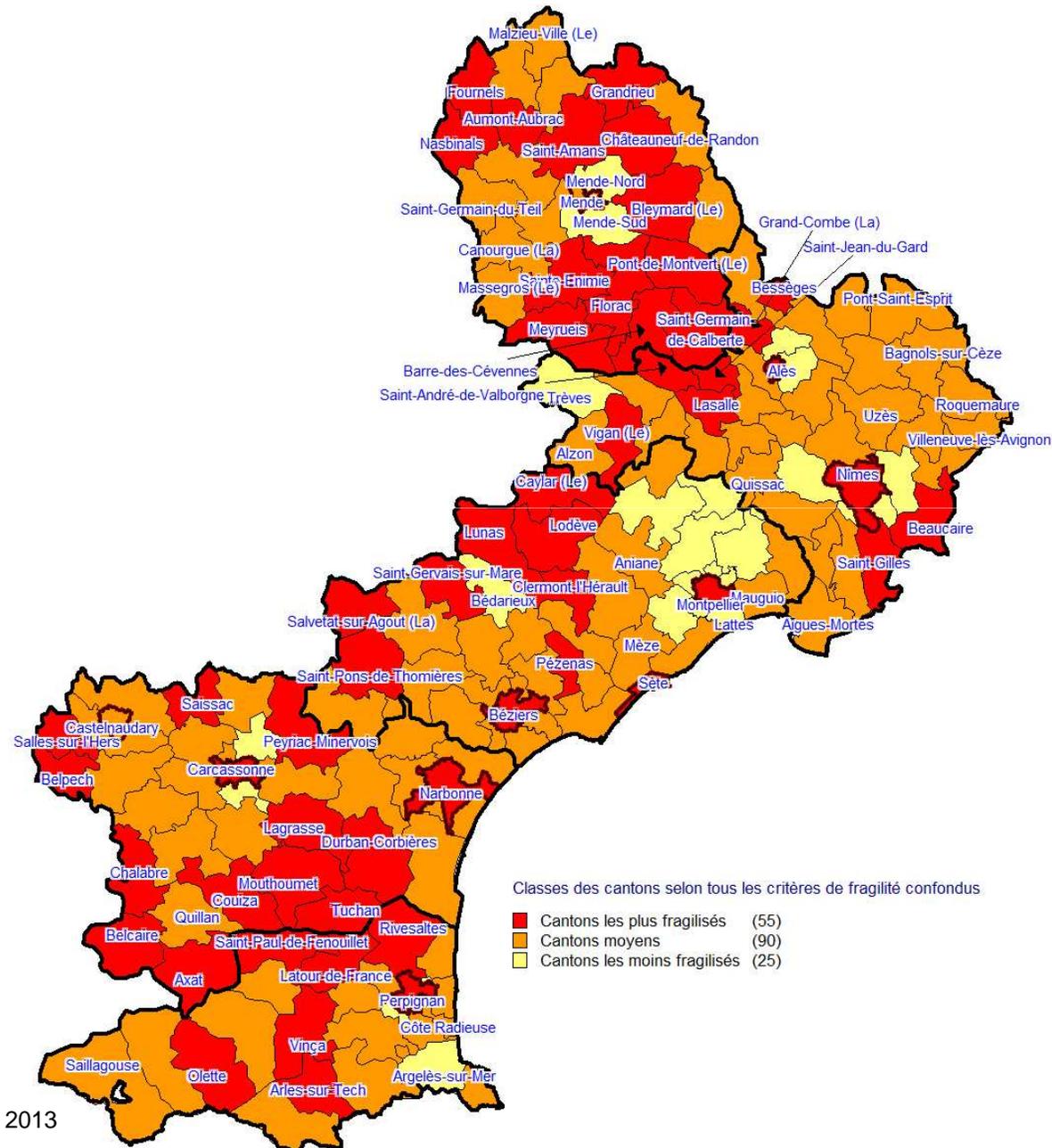
La fragilité en Languedoc-Roussillon

Le diagnostic des risques de la fragilité sociale en Languedoc-Roussillon porte sur des déterminants

- **Economiques** : exonération de la CSG, minimum vieillesse,...
précarité
- **D'isolement social** : veuf, célibataire...
- **Liés à des facteurs de risques « maladie »** : ne pas avoir de médecin
traitant, non recours aux soins, invalidité, ALD...



Analyse spatiale interrégime des situations de fragilité en LR



Analyse spatiale interrégime des situations de fragilité

4 groupes se démarquent

- ★1. **Le cœur des grandes villes** : un territoire fragile où la population à risque est concentrée (45 000 jeunes retraités du régime général y sont fragiles).

- ★2. **La dorsale de la fragilité** : les anciens bassins industriels du XIXe siècle devenus « réservoir de la pauvreté ». 11 200 seniors fragilisés.

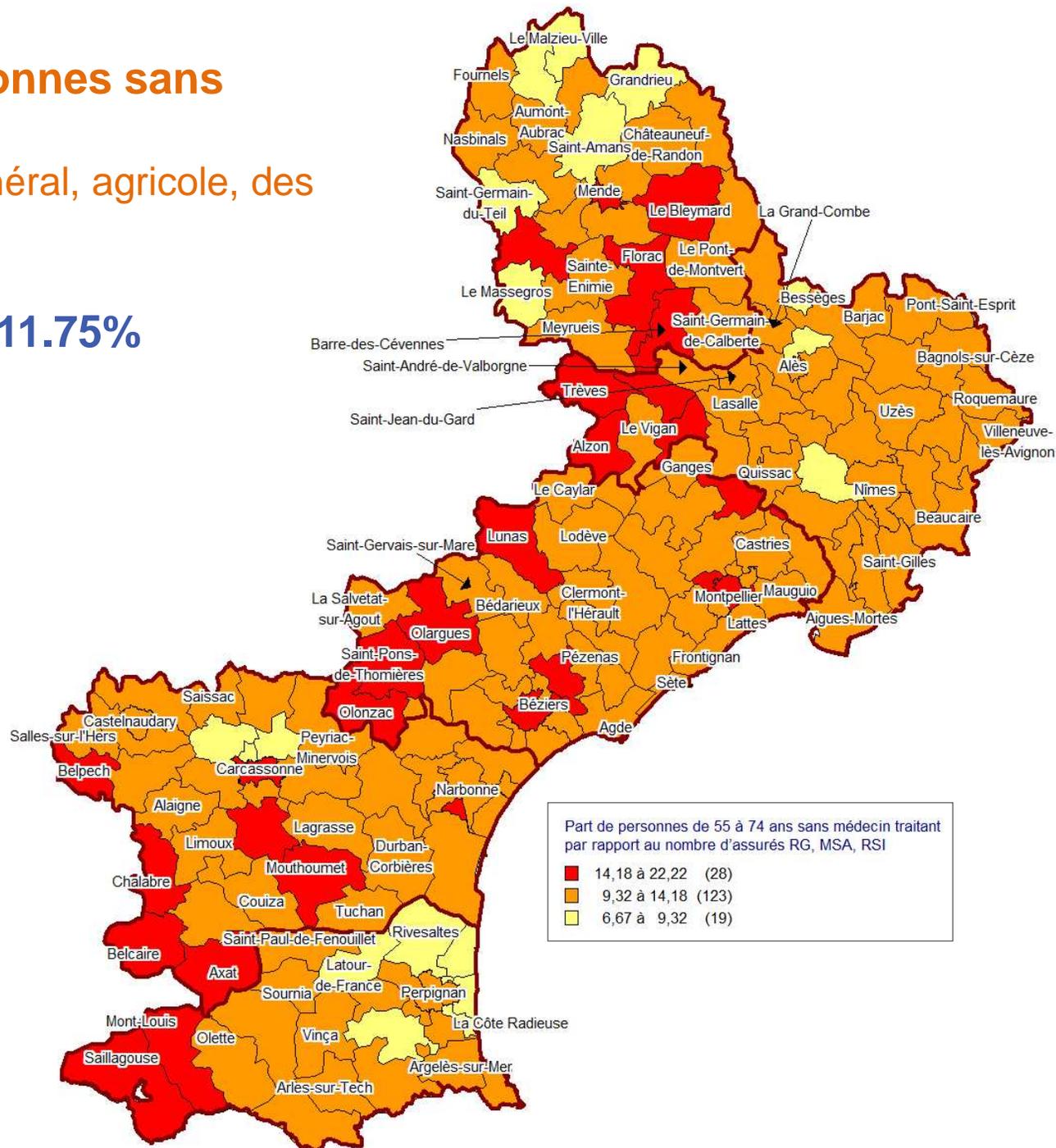
- ★3. Un groupe médian qui représente 57% des cantons de la région.

- ★4. Les cantons périurbains qui ressortent en tant que territoires à " moindre risque " : 18% des cantons de la région.

Répartition des personnes sans médecin traitant

Assurés des régimes général, agricole, des indépendants

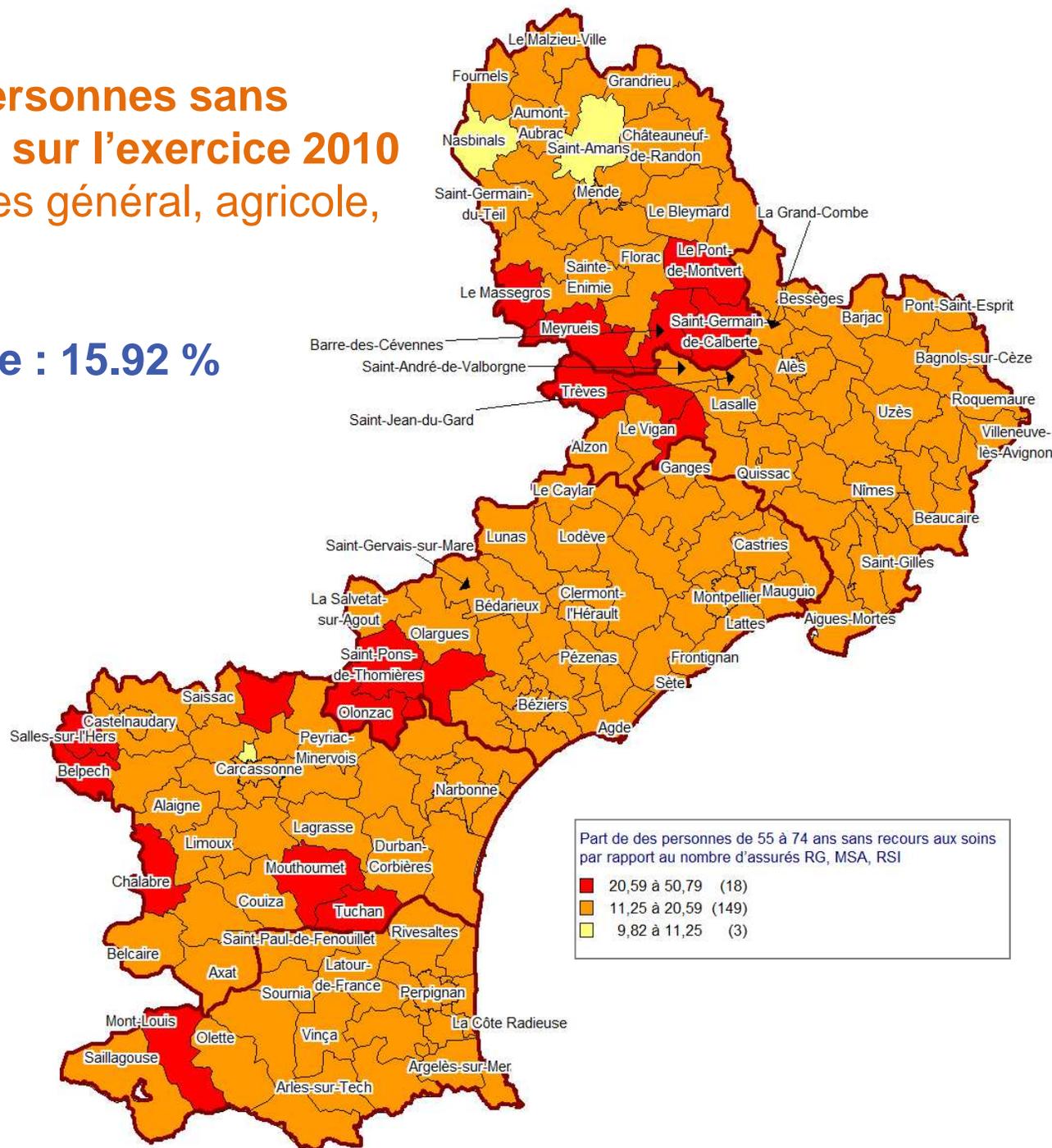
Moyenne régionale : 11.75%



Répartition des personnes sans recours aux soins sur l'exercice 2010

Assurés des régimes général, agricole, des indépendants

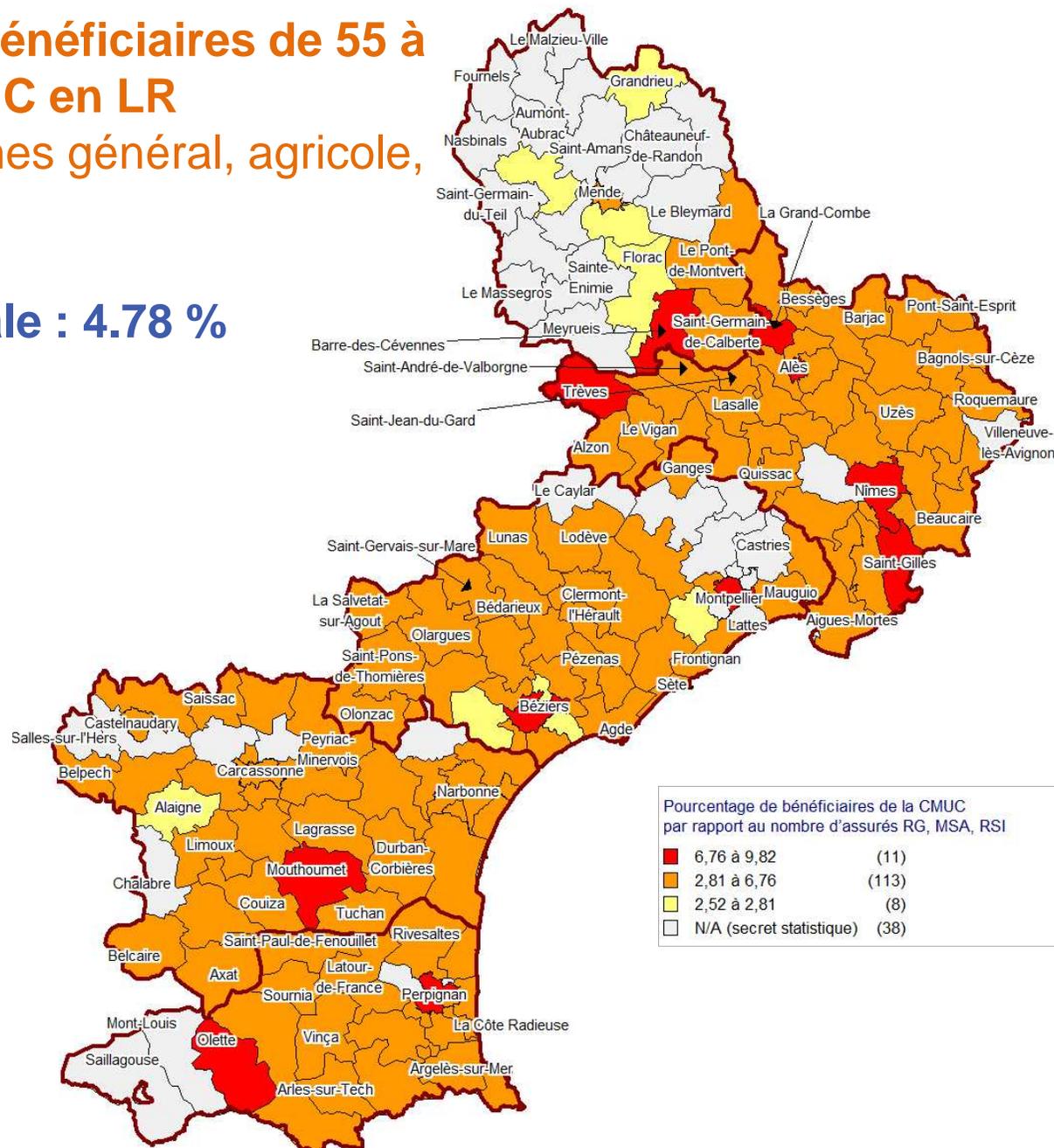
Moyenne régionale : 15.92 %



Répartition des bénéficiaires de 55 à 74 ans de la CMUC en LR

Assurés des régimes général, agricole, des indépendants

Moyenne régionale : 4.78 %



Corrélations entre différents facteurs de risque « maladie »

Cette analyse met en évidence :

Des corrélations fortes :

- Entre le taux de personnes sans médecin traitant et le taux de personnes sans recours aux soins

Des corrélations, mais moins marquées:

- Entre le taux de bénéficiaires de la CMUC , le taux de personnes sans médecin traitant et le taux de personnes sans recours aux soins

Corrélations entre facteurs de risque maladie & facteurs de risques économiques ou sociaux

Cette analyse met en évidence :

Des corrélations fortes

- Entre le taux de bénéficiaires CMUC et le taux de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse, le taux de retraités exonérés de la CSG, le taux de retraités à risque d'isolement social

Des corrélations, mais moins marquées:

- Entre le taux de personnes sans recours aux soins, le taux de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse et le taux de retraités exonérés de la CSG
- Entre le taux de personnes sans médecin traitant et le taux de veufs/veuves

Et en avant première...

Mise en place d'un **Système d'information géographique (SIG)**

En ligne à partir du mois de février

Déploiement d'un système d'information géographique (SIG)

- **Mis en place par** un groupe de travail inter-Carsat composé des Caisses de Toulouse, Limoges et Montpellier; en Languedoc-Roussillon, élargi à l'interrégime
- **Objectifs:**
Exploiter et afficher en ligne des données extraites par les Observatoires pour identifier les territoires prioritaires d'intervention sur les champs de la prévention des risques du vieillissement et la prévention santé/sociale.
- **Enjeux auprès des partenaires:**
 - Communiquer sur les territoires prioritaires d'intervention
 - Communiquer sur les offres d'actions de prévention proposées en interne et par les partenaires.
 - Développer une réflexion prospective à partir de l'observation et la mesure des évolutions temporelles.
 - Conduire des analyses multi-domaines en juxtaposant des indicateurs
- **Visualisation des données :**
 - Cartographies interactives
 - Graphiques / Tableaux
 - Rapports de synthèse : comparaison du territoire sélectionné à une zone de référence
 - Profils comparés
 - Critères de filtrage pour l'accès aux indicateurs : source des données (RG/interrégime), domaine, dimension temporelle, territoire, tranche d'âge.
 - Exportation des cartes et des données au format tableur.

En ligne à partir du 1er février 2013

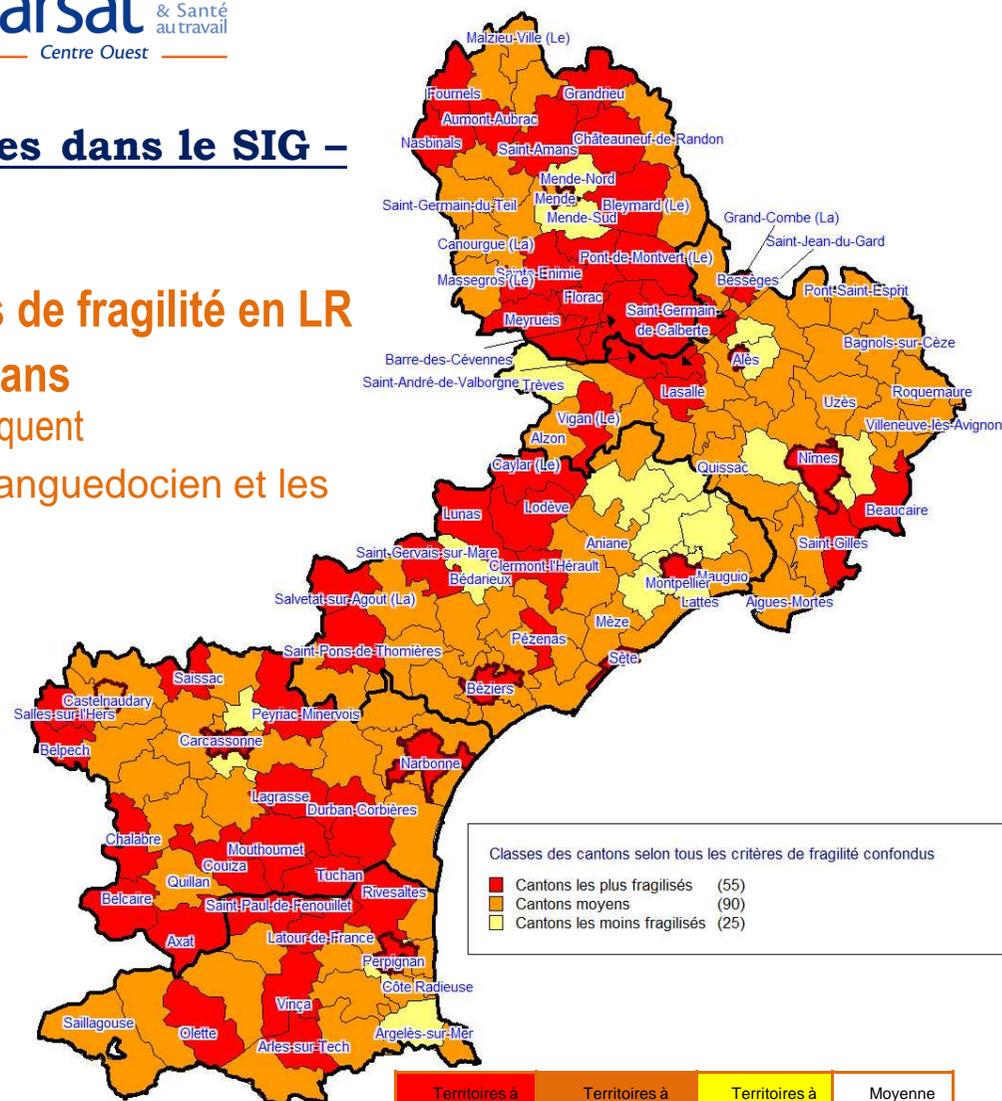
Exemples d'analyse disponibles dans le SIG – bases de données Retraite

Analyse interrégime des situations de fragilité en LR

Retraités de 55 à 74 ans

3 sous-groupes se démarquent

La ligne de fragilité dans le piémont languedocien et les grandes villes



	Territoires à fragilité forte	Territoires à fragilité moyenne	Territoires à fragilité faible	Moyenne régionale
Part des retraités fragilisés	55,97%	46,13%	37,29%	48,22%
Part des bénéficiaires du Minimum Vieillesse	9,24%	3,84%	2,15%	5,47%
Part des retraités exonérés de la CSG	35,63%	27,87%	20,25%	29,42%
Part des retraités à risque d'être isolés socialement	40,79%	33,20%	27,72%	35,02%
Part des retraités en situation de veuvage	12,51%	11,76%	9,65%	11,70%